

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Reconstruction du MUR DE SCHISTE sur la RD 21 Commune de MALANSAC

AVRIL 2021



DIRECTION DES
ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service Grands Travaux
Ouvrage d'Art

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien 2021 des ouvrages d'art départementaux, le département du Morbihan a décidé d'engager des travaux de reconstruction du mur de soutènement, cet ouvrage soutient la RD 21 au PR 0+500 sur la commune de MALANSAC.

Le trafic sur cet axe structurant s'élève à 1200 véhicules par jour, dont 5 % de poids lourds. Ces travaux permettront de pérenniser la structure de l'ouvrage et d'améliorer les conditions de sécurité sur le long de cette ouvrage de soutènement pour l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Organisation des travaux

Les travaux se dérouleront en phases successives.

- Le démarrage est prévu le lundi 19 / 04 / 2021 pour une durée prévisionnelle 4 semaines

Phase 1 : Travaux avec déviation du trafic, du 19 /04 /2021 au 07/05 /2021

Les travaux préparatoires, démolition du mur vétuste en parement de schiste, avec circulation déviée.

- Terrassement et fondation pour la mise en place des cages de gabions en matériaux schistes.

Phase 2 : Les travaux seront réalisés sous Alternat par feux KR11 ou K10.

- La construction et mise en place de dispositifs de retenus le long du mur
- Le confortement des murs de soutènement le long du ruisseau et enrochement sur l'ouvrage hydraulique « La Grêle » du ruisseau Saint Gentien

Information sur la Déviation durant les travaux

Phase 1 : Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation durant la période du

19 /04 /2021 au 07 /05 /2021, suivant le plan ci-dessous :



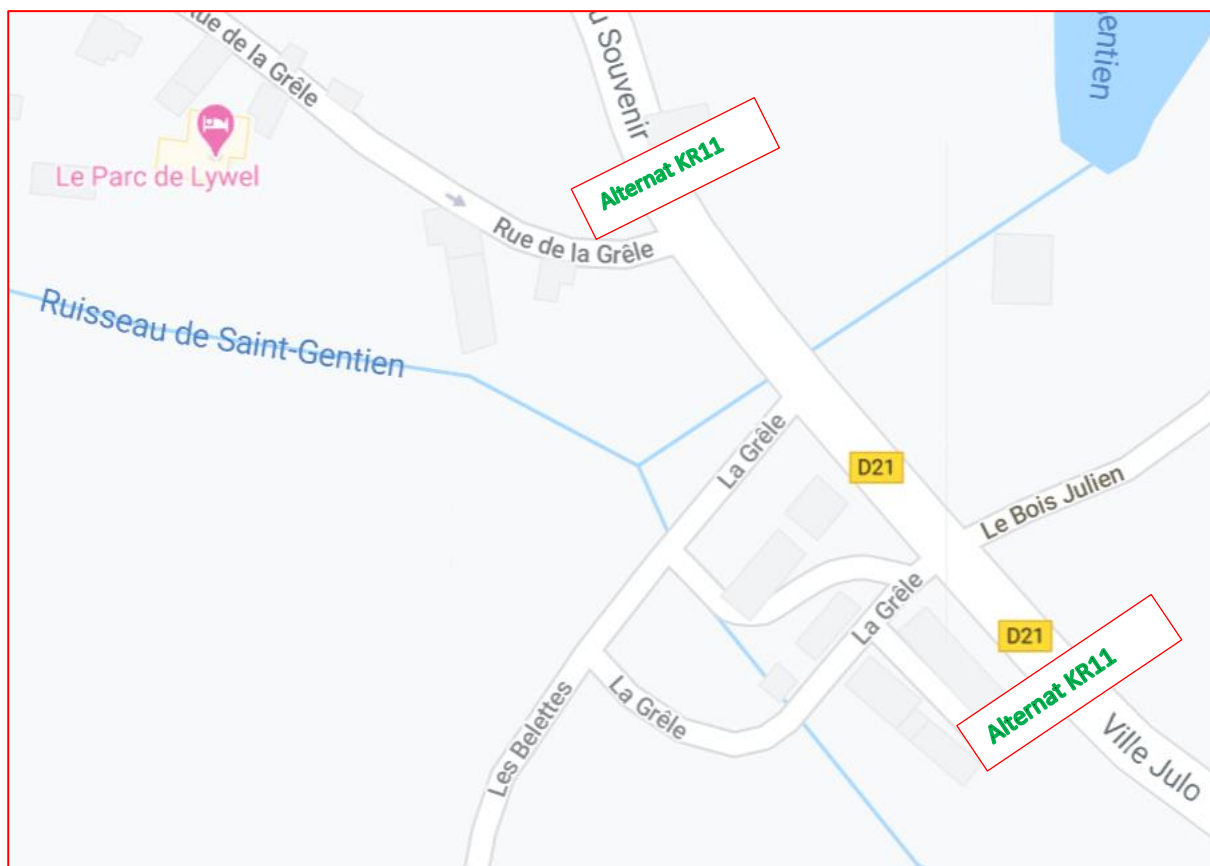
Déviation



Zone de travaux

Information durant les travaux, en Phase 2

Les travaux seront réalisés sous circulation alternée par feux tricolores, aux heures de pointes la circulation sera guidée par un alternat manuel K10.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.